

N°24



LE P'TIT *Bacillais*

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2022





Chers Bacillaises et Bacillais,
2021 aura été une année très particulière qui restera gravée dans la mémoire collective. J'ai une pensée particulière pour mes 2 conseillères municipales qui nous ont quittées cette année, Marie-Claude et Jacqueline. Cette crise sanitaire que nous traversons, réduit temporairement nos libertés individuelles. Nous espérons pouvoir organiser notre traditionnelle cérémonie des Vœux courant Janvier 2022.

Cette cérémonie des voeux est toujours l'occasion de dresser le bilan de l'année précédente et d'évoquer les projets futurs.

Durant l'année 2021, nous avons réalisé différents travaux et aménagements suivants :

- Les travaux de réfection de la voirie au lieu-dit Le Fougeray
- La sécurisation des écoles
- L'effacement des réseaux électriques et téléphoniques à la Croix Saint-Gratien
- La rénovation du bureau du Maire
- Le transfert de la compétence éclairage public au syndicat départemental d'énergies de la Manche
- La mise en service de l'antenne téléphone mobile début octobre

Nos projets pour l'année 2022 sont :

- L'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, rue de l'ancienne Gare et rue du Lerre, en lien avec le projet d'aménagement du bourg.
- L'avenir de l'utilisation du terrain de foot.

Merci aux adjoints et aux conseillers municipaux pour leurs engagements, et leurs disponibilités.

A toutes et à tous, je vous souhaite une très bonne année 2022, pleine d'espoir et de projets.

Eric Quinton

Éric QUINTON, Maire

et les membres du Conseil Municipal de Bacilly
vous présentent leurs **Meilleurs Vœux**

Mairie de Bacilly
2, place de l'église
02 33 70 84 14 - mairie.bacilly@wanadoo.fr



Mairie

2, Place de l'Eglise - 50530 BACILLY
Tél : 02.33.70.84.14
contact@bacilly.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16h00 à 19h00
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 10h00 à 12h00

Hommage



Nous ne pensions pas devoir rendre un nouvel hommage pour une conseillère de la commune.

C'est avec tristesse que nous écrivons ces mots pour rendre un dernier hommage à Jacqueline MOUBECHÉ, qui nous a quittée le 16 septembre dernier.

Jacqueline est née le 27 janvier 1957 à Cherchell en Algérie. Elle s'installe dans la commune avec sa famille où ils restaurent une maison au Noyer.

En 2014, Jacqueline est élue sur la liste d'Adolphe Baugé. Elle participera à différentes commissions et notamment la commission « communication ».

Les échanges avec Jacqueline étaient toujours ensoleillés avec son accent du sud qui réapparaissait dans la prononciation de certains mots. Dans le ciel parfois gris de notre Normandie, cela mettait du soleil dans nos discussions. Nous te remercions pour ton engagement dans la vie communale.

Etat Civil 2021

Naissances

29 décembre 2020	Ophélie LEFRANC
15 mars 2021	Adèle FAZILLEAU
16 juillet 2021	Tom TRIFFAULT
28 novembre 2021	Lorenzo BREGIS

Mariage

3 juillet 2021 Christine CANU et Luc LEROUX

Décès

31 janvier 2021	Michel TURMEL
11 mars 2021	Denise PERRIER née JAMES
27 mars 2021	Solange LEFESTE née JUBAN
28 avril 2021	Hans GOSSOW
3 mai 2021	Alain POISNEL
14 juin 2021	Roland VILLAIN
15 juin 2021	Marie-Claude LE TORREC née ABRAHAM
22 juillet 2021	Rose GEORGES née BOISROBERT
6 septembre 2021	Jacqueline MOUBECHÉ née BERNARD

Enfouissement rue Saint Gratien

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ont été réalisés Rue Saint Gratien suite à la mise en place de l'antenne téléphonique.

Antenne téléphonique

Depuis le vendredi 8 octobre, l'antenne téléphonique est mise en service. Fini les problèmes de connexion pour les utilisateurs de l'opérateur Orange.

Pour les personnes qui utilisent les services des autres opérateurs, il faudra attendre la mise en place de leur réseau sur cette antenne. La date n'est pas connue à ce jour, nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

Cérémonie du 11 novembre

Les anciens combattants de la commune ont déposé une gerbe le jeudi 11 novembre à 10h15 afin d'honorer la mémoire des Bacillais morts pour la France.

Puis Monsieur le Maire a lu le discours de la Ministre des armées.



Nouveau bureau du maire

Le bureau de Monsieur le Maire s'est fait une beauté afin de mieux vous accueillir.

Le Bureau avait servi de dépôt de pain en 2014, suite à la fermeture de la Boulangerie et ce, jusqu'en décembre 2018. Celui a ensuite été transféré dans l'épicerie.

Les permanences de vos élus ont lieu :

- Le lundi de 17h00 à 19h00 avec Jacqueline Hibon ou Magalie Josseaume,
- le mercredi de 14h30 à 16h30 avec Eric Quinton,
- Le 1er et 3ème samedi du mois de 10h00 à 12h00 avec Mickaël Roger.

Sécurité

Avec le changement d'heure, les journées sont plus courtes. Pour votre sécurité, n'oubliez pas de mettre un gilet jaune ou des bandes fluorescentes afin que les automobilistes puissent mieux vous voir que vous soyez à pied ou à vélo, en balade ou au départ pour le travail ou l'école.



RETROUVAILLES

BACILLY, le dimanche 3 octobre de joyeuses retrouvailles au repas des ainés

Le 13 septembre 2020, la municipalité avait prévu de réunir nos ainés pour le repas annuel mais malheureusement, les restrictions sanitaires n'ont pas permis l'organisation de cette journée.

Ce dimanche 3 octobre, et après l'office religieux célébré par Mme BOUDANT, dont nous remercions son dévouement, Mr le Maire, Éric QUINTON, les membres de la commission «action sociale» et leur conjoint(e) ont accueilli et souhaité la bienvenue aux 88 personnes, qui ont répondu à l'invitation, par un petit mot d'accueil et rendu hommage aux doyens présents Mme Marcelle LEVEQUE et Mr Rémi THEAULT.



Ceux n'ayant pas pu se déplacer pour cause de santé n'ont pas été oubliés par l'Action Sociale qui les a gâtés à domicile.

Mme Jacqueline HIBON, adjointe en charge de l'action sociale a précisé que durant cette année, le conseil municipal a perdu deux conseillères Mme Marie-Claude Le TORREC et Mme Jacqueline MOUBECHÉ à qui nous rendons hommage pour leur dévouement et investissement dans leur rôle social.

Durant cette période morose, les membres de l'Action Social ont rendu visite aux personnes de plus de 75 ans, pour leur remettre des livrets d'activités, prendre de leurs nouvelles, et pour les aider à prendre les rendez-vous concernant les vaccinations.

Le repas fût servi par les membres de la commission AS et préparé par le traiteur « O Loup Saint-Michel de Sartilly ». Pour l'ambiance joyeuse et musicale, nous avons fait appel à un duo d'instrumentistes dirigé par Mme Bernadette RAULD accordéoniste, ce fût un moment chaleureux et convivial sous le signe des retrouvailles.

Pour l'année prochaine, retenez la date du 23 octobre 2022.

Les membres de l'action sociale prient de bien vouloir les excuser auprès des personnes de 65 ans qui ont été oubliés à partager ce repas. En effet, un bug informatique nous a privé de leur venue, mais pas de soucis, l'année prochaine, vous serez des nôtres, encore mille excuses.

Tous les membres de la commission « action sociale » vous souhaitent à vous et vos proches, une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes.

Nos employés communaux

VALERIE, SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Elle vous accueille et vous renseigne au secrétariat de la mairie depuis 2011. Secrétaire de mairie et collaboratrice du maire, ses compétences sont nombreuses, elle a en charge différentes tâches :

- **Comptabilité** (élaboration du budget, mandats de paiement et titres de recette, gestion des emprunts, inventaire des immobilisations)
 - Gestion du personnel (établissement des payes, charges sociales, arrêts maladie...)
 - **Organisation des élections** (établissement liste électorale, préparation bureau de vote, dépouillement)
 - **Gestion du cimetière** (actes de concessions, ...)
 - **Etat Civil** (préparation dossiers mariages, enregistrement des décès et des reconnaissances, délivrance d'actes d'état civil...)
 - **Urbanisme** (instruction des permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, certificat d'urbanisme...)
 - **Salle des fêtes** (enregistrement des réservations, établissement des contrats de location, facturation...)
 - **Conseil municipal** (convocations, comptes-rendus, extrait de délibérations, arrêté du maire...)
 - **Accueil du public** (renseignements divers, recensement, ...)
 - **Gestion du courrier** (départ et arrivée)
- Et bien d'autres encore ...



C'est en toute simplicité que Valérie nous confie qu'elle aime son métier.

JEAN-PIERRE, AGENT TERRITORIAL

Il est aux services techniques de la commune depuis 24 années. Beaucoup de tâches lui sont attribuées, les principales sont :

- **Entretien** les espaces verts...
- **Maintenir** en état de fonctionnement la voirie et les bâtiments (Mairie, Ecole, Salle des fêtes, Eglise...).
- **Effectuer** les petits travaux de manutention.
- **Maintenir** en état de propreté les abords de la collectivité
- **Assurer** l'entretien courant des machines, des matériels et de l'atelier.
- **Décorer** le bourg à l'occasion des différentes fêtes.



Mot de Jean-Pierre : Il aime son boulot car il est varié. Il apprécie la bonne entente avec le maire et les conseillers.

NATHALIE, AGENT DE SERVICE

Nathalie est employée à la commune depuis le 1er octobre 2013. Elle a été embauchée à temps partiel

Elle gère l'entretien des locaux : mairie, salles communales, bibliothèque. Elle est chargée également de la gestion de la salle des fêtes (Faire l'état des lieux lors des locations, mise à disposition de la vaisselle et inventaire.) Elle travaille également pour le syndicat scolaire de BACILLY-VAINS



Elle apprécie son travail pour son autonomie

La vie de notre commune est animée par le rire des enfants pendant les récréations, les odeurs de cuisine de la cantine, les échanges entre parents à la sortie de l'école...

Les communes de Bacilly et Vains se sont regroupées en Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVS) Bacilly - Vains afin de gérer le budget de l'école et de proposer les services de la cantine et de la garderie aux familles.

L'école est située sur les 2 communes Bacilly – Vains.

La journée des enfants est répartie entre le temps consacré à l'apprentissage avec leur enseignante et le temps de garderie et de cantine avec les agents du SIVS Bacilly-Vains.

86 enfants y sont inscrits à la rentrée de septembre 2021.

L'équipe enseignante

Le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) est sous la responsabilité de la directrice, Sandrine Legrand.

A Bacilly, Sandrine Legrand accueille les 28 élèves de la toute petite section à la moyenne section des maternelles. 15 élèves sont en Grande Section / CP dans la classe de Morgane Rosselin.



A Vains, les élèves continuent leur scolarité dans les classes de CE et de CM. Ils sont 23 en CE dans la classe de Elise Garnier et 20 élèves dans la classe de CM de Corinne Penven.

Le projet d'école

Cette année, les enfants liront des albums ou des livres sur le thème « les 5 continents ». Chaque classe étudie un continent.

Si le protocole sanitaire le permet, les enfants présenteront leur spectacle de chorale, le vendredi 25 mars 2022 à la salle des fêtes de Bacilly.

Des activités ou sorties culturelles et sportives sont également organisées : 3 séances au cinéma, 8 séances de natation, escalade et volley au complexe sportif de Sartilly Baie Bocage ainsi que des 8 activités au dojo de Sartilly. L'école est également inscrite aux rencontres organisées par la circonscription de l'Education nationale d'Avranches.

Ces activités peuvent être mise en place grâce à la coopérative scolaire qui est financé par une participation des familles et par les manifestations organisées par l'Association des Parents d'Elèves.

Une journée avec les agents du Syndicat Scolaire

- **7h30** la journée débute par l'accueil en garderie dans les locaux de l'école maternelle de Bacilly et dans la salle des fêtes de Vains.

- **8h30** les enfants rejoignent leur classe soit à pied ou en bus. Un trajet en bus est organisé pour conduire les enfants de Bacilly à l'école de Vains et vis-versa.

- **8h40** la classe commence, les institutrices en charge des maternelles sont accompagnées par Pascale et Virginie pendant l'enseignement quotidien.

Pendant ce temps, à la salle des fêtes de Vains, les repas sont confectionnés par Caroline et Catherine avec des produits de proximité et en fonction des menus élaborés par une diététicienne.

- **12h00** les agents vont chercher les enfants afin de les conduire à la cantine de Bacilly ou à la salle des fêtes de Vains. Les enfants de l'école privée de Vains viennent également déjeuner à la cantine.

En moyenne, 90 à 100 repas sont servis chaque jour. Ce temps de repas est un moment de convivialité quelque fois perturbé par l'agitation des enfants.

C'est également la découverte de nouveau plat avec le menu végétarien le jeudi.

- **13h30** Reprise des cours pour les élèves et ménage des cantines pour les agents.

- **16h15** Sortie des classes ; les élèves rentrent chez eux avec leur parent ou reprennent le bus.

- **16h30** Gouter dans les 2 garderies en attendant le départ pour la maison, les enfants ont le temps de jouer avec leur ami.

Pendant ce temps, le ménage est réalisé dans les salles de classe par une partie des agents du Sivs.

- **19h00** fin de journée pour les agents.



Caroline MENARD : élaboration des repas, service à la cantine, accueil en garderie, entretien des locaux



Pascale BRIERE : aide l'institutrice de la classe maternelle, accueil en garderie, service à la cantine, entretien des locaux



Virginie GAUTIER : aide l'institutrice de la classe GS/CP, accueil en garderie, service à la cantine, entretien des locaux

Catherine BEAUCHER : élaboration des repas, service à la cantine, entretien des locaux



Nathalie LEBEHOT : accueil en garderie, service à la cantine, entretien des locaux



Betty COURBARON : accueil en garderie, service à la cantine, entretien des locaux



Afin d'effectuer les tâches administratives comme le paiement des factures et des salaires, la facturation de la garderie et de la cantine aux familles, l'organisation des réunions du conseil syndical et autres fonctions, le Sivs emploi Rachel LEGENTIL, depuis le 12 octobre 2021.

Elle est présente au siège du Sivs situé dans les locaux de la mairie de Vains, les lundis et les jeudis :



de **9h00 à 12h00** et de **13h00 à 16h00**.

02.33.70.81.41 ou **sivsbacillyvains@gmail.com**

Magalie Josseume - Présidente

Les inscriptions scolaires

Dès l'âge de 3 ans, un enfant doit être inscrit à l'école maternelle. Cette obligation s'applique dès la rentrée scolaire de l'année civile : du 1er janvier au 31 décembre où l'enfant atteint l'âge de 3 ans. Un enfant âgé de 2 ans peut également être admis en maternelle sous certaines conditions (propreté acquise, niveau de langage, ...) et dans la limite des places disponibles.

L'inscription se fait tout d'abord au Sivs et ensuite à l'école.

Pour l'inscription administrative au Sivs, vous devrez fournir :

- une copie de votre livret de famille,
- une copie des pages de vaccinations du carnet de santé,
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Pour la cantine scolaire et la garderie, les familles doivent créer un compte sur le site « cantine de France ».

L'inscription pédagogique est à effectuer auprès de la directrice, Madame Sandrine LEGRAND au 02.33.70.87.38 ou ecole.primaire5@wanadoo.fr.

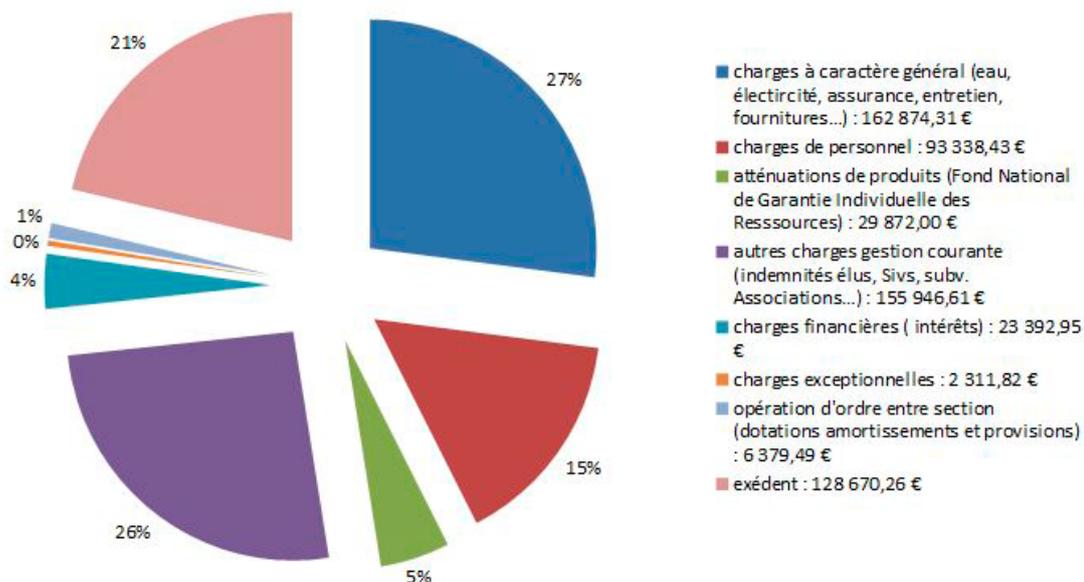
Un rendez-vous est organisé afin que l'enfant qui entre en maternelle, découvre l'école.

L'école donne de la vie dans notre commune, c'est pourquoi nous devons la maintenir.

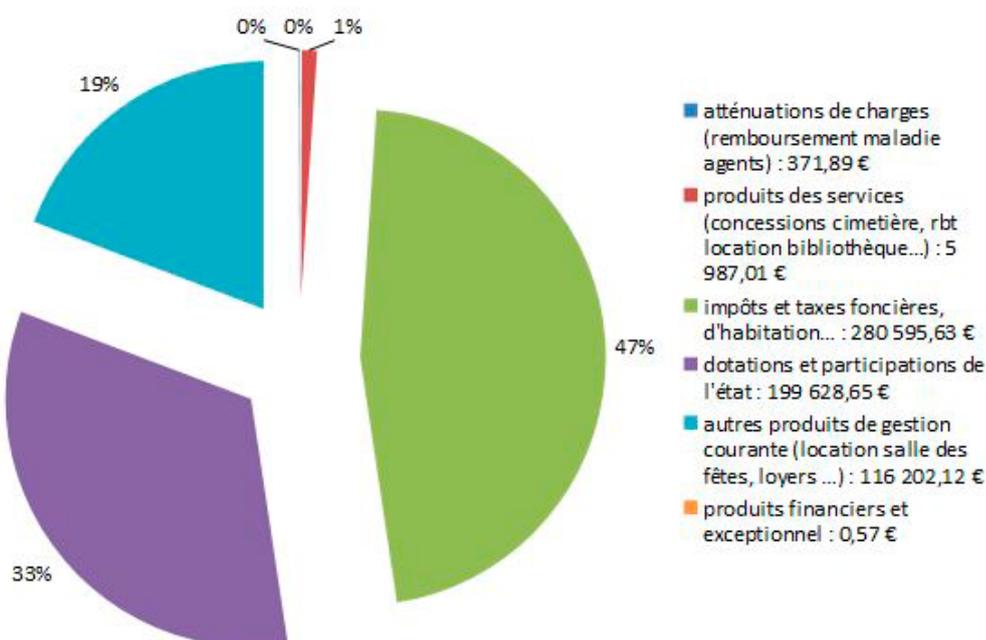
Compte de résultats 2020

Le compte de résultats a été validé par le conseil municipal, le 14 avril 2020 et le budget 2021 a été voté. Avant ce vote, les conseillers se réunissent au cours de la commission financière afin de déterminer les dépenses en fonction des projets prévus dans l'année.

Section fonctionnement - dépenses 2020



Section fonctionnement - recettes 2020



Section investissement 2020

Les dépenses d'investissement (126 879,76 €) sont réparties comme suit :

1. Les travaux et achats pour un total de 41 072,32 €

- Décorations de Noël : 3 106,08 €
- Potelets pour changer ceux abimés : 1 851,12 €
- Barrières de sécurité au niveau de l'école : 4 456,38 €
- Matériels pour entretien de la commune : 2 053,68 €
- Changement de radiateur à l'école : 2 962,73 €
- Immobilisation de l'atelier communal : 26 642,33 €

2. Les remboursements d'emprunts concernant les logements communaux et remboursement de cautions des logements communaux : 85 807,44 €

Les recettes perçues pour un total de 24 111,72 € :

- Solde de la subvention pour l'atelier communal : 10 861,80 €
- Remboursement Tva : 2 653,00 €
- Taxe d'aménagement : 2 955,31 €
- Dépôts et cautionnements reçus : 1 282,61 €
- Frais documents d'urbanisme : 4 283,00 €
- Amortissement des frais d'études : 2 076,00 €

Les dépenses d'investissement ont diminué par rapport l'année 2019. En effet, vos élus ont prévu moins d'acquisition et de travaux afin de pouvoir investir dans l'aménagement du bourg.

Projets 2022

Lors du conseil municipal du 14 avril 2021, l'effacement des réseaux électriques rue de l'Ancienne Gare a été voté pour un coût de 70 500 € sur un prix total de 235 000 €. La différence est prise en charge par Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM). Les élus leur ont également transmis la compétence éclairage public à compter du 1er janvier 2022. Ce transfert de compétence permet la diminution du coût des travaux et un entretien annuel par ce syndicat.

Avec l'enfouissement des réseaux, Rue de l'ancienne Gare et rue du Lerre, les élus vont commencer à travailler sur l'aménagement du bourg. Mais nous finaliserons tout d'abord l'utilisation du terrain de foot en fonction de vos réponses au questionnaire. **Voir page 15**

Pendant le confinement de mars 2020, un livret d'activités a été créé pour les aînés. Il s'est développé en y intégrant différentes informations pratiques pour aider nos aînés au quotidien.

Un nouveau site internet est en cours de construction. Vous y trouverez toutes les informations dont vous aurez besoin pour votre quotidien et l'actualité de la commune.

Malgré le peu de réponse au questionnaire transmis dans le P'tit Bacillais de janvier 2021 sur les modalités de communication, il en ressort le souhait que la commune est une page Facebook. Cela sera la prochaine étape pour la commission communication.

Au regard de ces nouveaux moyens de communication, le nombre de publication du journal communal « le P'tit Bacillais » va diminuer ; nous n'en réaliserons plus qu'un seul par an.

Formalités

Inscription sur les listes électorales

2 élections sont prévues en 2022 :

- les élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril
- les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin



Pour vous inscrire sur les listes électorales vous devez compléter le Cerfa n°12669*02. Ce document est à votre disposition en mairie ou vous pouvez le télécharger sur le site :

www.service-public.fr

Il sera à déposer en mairie avec :

- une pièce d'identité en cours de validité,
- un justificatif de domicile à votre nom datant de moins de 3 mois.

Vous pouvez directement vous inscrire sur le site www.service-public.fr. Dans ce cas, vous devrez enregistrer vos justificatifs pour les joindre à votre inscription.

Renouvellement d'une pièce identité

La commune de Bacilly ne peut plus délivrer de carte nationale d'identité ou de passeport. Les communes d'Avranches, Ducey, Saint James et Pontorson sont habilitées à réaliser ces documents.



Pour rappel :

- une personne majeure, l'ancienne carte d'identité est valable 15 ans et le passeport 10 ans,
- un mineur, l'ancienne carte d'identité est valable 10 ans et le passeport 5 ans.

Pour faciliter votre démarche, vous pouvez réaliser une pré-demande de création ou de renouvellement via le site de l'agence nationale des titres sécurisés site www.service-public.fr

Les pièces à fournir sont :

- votre ancienne carte d'identité
- une photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes
- un justificatif de domicile
- le numéro de pré-demande si vous avez fait une démarche en ligne

Dans tous les cas, votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes. La nouvelle carte d'identité a la forme d'une carte de crédit et a une durée de validité de 10 ans.

Photo de la nouvelle pièce d'identité

Recensement des jeunes

Tout jeune, à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit, doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Il doit se présenter à la mairie avec les pièces suivantes :

- Pièce d'identité du jeune
- Livret de famille.



Toutes les manifestations mentionnées dans ces pages seront organisées en fonction des protocoles nationaux concernant la crise sanitaire.



Association des Parents d'Elèves

Nous avons cette année le plaisir d'accueillir de nouveaux membres, ce qui nous permet d'élargir le bureau dont la secrétaire, Fanny Leenaert partira à la fin de l'année scolaire après de nombreuses années à l'APE. De nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus pour aider lors des manifestations.

Pour cette année scolaire, nous avons pu voter une subvention de 5000€ malgré l'impossibilité d'organiser des actions en public l'année précédente. Cette subvention permettra de financer les nombreux projets de l'équipe enseignante pour l'année 2021-2022 : volley, escalade, intervenant musique, projet école et cinéma...

Pour l'année à venir, l'APE envisage de nombreuses actions, sous réserve des conditions sanitaires à venir : une vente de grilles de loto avec pour lot un panier garni (en association avec Caraméuh), le marché de Noël le 10 décembre, la galette des rois, la chasse aux œufs fin mars et un apéro concert fin juin.

Si vous souhaitez vous joindre à nous ou suivre nos actions, n'hésitez pas à nous contacter apebacillyvains@gmail.com ou à consulter notre page Facebook : APE Bacilly Vains.

Association Vivre à Bacilly

Le lundi 6 septembre, l'association a pu organiser ses activités hebdomadaires. Une mise en route où nous devons reprendre nos habitudes après pratiquement un an d'arrêt en raison de la crise sanitaire et surtout organiser le nouveau protocole en vérifiant les passes sanitaires. Mais c'est avec un grand plaisir que nous avons revu nos animateurs et nos fidèles adhérents ainsi que des nouveaux visages prêts à découvrir les activités.

Toutes les activités hebdomadaires ont été mises en place, à savoir :

- la gym le lundi de 19h00 à 20h00
- le ping-pong le lundi de 20h30 à 22h00
- la gym tonique le mardi de 19h45 à 20h45 et de 20h45 à 21h45
- l'atelier de fil en aiguille le mardi de 20h30 à 22h00
- la peinture le mercredi de 17h00 à 19h00
- le yoga le mercredi de 20h30 à 22h00
- l'atelier photo le jeudi de 17h00 à 19h00

Nous reprendrons les randonnées d'été début juillet et fin août.

Pour nous joindre : **02.33.68.72.64** ou vivreabacilly@gmail.com

La société de chasse de Bacilly fête ses 60 ans

Créée en 1961,
Elle est composée d'une trentaine de chasseurs, âgés de 20 à 84 ans, habitants la commune de Bacilly. La superficie de la société de chasse est d'environ 1000 hectares dont une partie en réserve (280 hectares environ).



La société de chasse organise quelques battues pour réguler la population de certains animaux en respectant les différents arrêtés réfectoraux.

A la demande de certains particuliers possédant un poulailler ou d'agriculteurs (dégâts sur cultures ou récoltes), elle procède également à la régulation de certains nuisibles.

Depuis une dizaine d'années, la société de chasse a fait le choix d'implanter des faisans sauvages, en réalisant de gros efforts. Sous le contrôle de la fédération des chasseurs de la Manche et avec le concours d'un technicien, elle a créé une volière, et supprimé les lâchers en période de chasse.

Le bureau est composé d'un président : Claude DESVAUX, d'un secrétaire Mickaël ROGER, d'un trésorier Jérôme JOUANNE.

La société de chasse vous souhaite un Joyeux Noël et vous présente ses Meilleurs Voeux pour 2022.

Le comité des fêtes de Bacilly

Après une année 2020 très particulière et sans aucune manifestation, il nous semblait important de proposer aux Bacillais, une fête pour se retrouver, échanger, et partager de bons moments tout en respectant le protocole sanitaire.



Après réflexion et avec l'accord de la mairie, nous avons organisé un vide-greniers dans les rues du bourg, le premier dimanche d'août comme les années précédentes.

Dès 5h30, les membres du comité ont accueilli les premiers déballeurs, puis les premiers acheteurs ou promeneurs. Le soleil était au rendez-vous, la bonne humeur également, les visiteurs ont pu retrouver le plaisir de flâner, de marchander, de chiner comme par le passé. Le stand de la restauration a été victime de son succès, avec une file d'attente pour être servi... Mais quel bonheur de savourer à nouveau une galette saucisse entre amis ou en famille.

Cette nouvelle édition fût un véritable succès, c'est pourquoi, le comité des fêtes tient à remercier tous les bénévoles pour leur aide, les déballeurs pour leur présence et enfin le public pour sa participation. Nous vous donnons rendez-vous en 2022 pour une nouvelle édition.

Les membres de l'association vous souhaitent de joyeuses fêtes et tous leurs vœux pour l'année 2022.

Reprise des activités du Club de l'amitié

Le Club de l'amitié a repris ses activités, à compter du mardi 7 septembre, avec une participation timide pour les rencontres du mardi, encourageante pour les 3 premiers thés dansants et réservée pour le concours de belote.

Par contre, le voyage sur la Costa Brava, organisé en octobre, a connu un vif succès. Sur les 45 participants, 19 adhérents du Club ont pu bénéficier de ce voyage, merci aux nombreux non adhérents sans lesquels il n'aurait pas été réalisable. Initialement prévu pendant le 13^{ème} festival de la danse et de l'accordéon qui a finalement été annulé quelques semaines auparavant, le voyage a vu son programme modifié ce qui a permis aux voyageurs de danser tous les soirs avec un DJ à l'hôtel. Ils ont pu apprécier une soirée spectacle Flamenco à la Masia Tordera. Le nombre d'excursions a été augmenté : les participants ont pu visiter Lloret de Mar où était situé l'hôtel Besalú Pineda de Mar, Barcelone et Blanes. Bref, l'ambiance était joyeuse et sympathique toute la semaine.

Enfin, 87 personnes ont participé au repas de Noël animé par Bernadette Rauld, dimanche 5 décembre

En 2021, le Club de l'Amitié compte 112 adhérents, l'adhésion annuelle individuelle est maintenue à 14€ pour 2022.

Année 2022, nous prévoyons d'organiser une sortie de deux à trois jours dans le pays de Caux et une autre sortie d'une journée à définir.





Sous réserve des conditions sanitaires favorables

Pass sanitaire exigé

PROGRAMME ANNÉE 2022

RÉUNIONS BIMENSUELLES : 1^{er} et 3^{ème} MARDI à 14 h

Salle de convivialité

Janvier	4 et 18	Le 4 GALETTE DES ROIS
Février	1 ^{er} et 15	
Mars	1 ^{er} et 15	
Avril	5 et 19	Le 19 ANNIVERSAIRES du 1 ^{er} quadrimestre
Mai	3 et 17	
Juin	7	Assemblée Générale avec REPAS LEMIDI (salle des fêtes)
Septembre	6 et 20	Le 6 reprise des activités – ANNIVERSAIRES du 2 ^{ème} quadrimestre
Octobre	4 et 18	
Novembre	8 et 22	Exceptionnellement le 2ème et le 4ème mardi
Décembre	6 et 20	Le 4 REPAS DE NOËL (salle des fêtes) – le 20 ANNIVERSAIRES du 3 ^{ème} quadrimestre

THÉS DANSANTS : 2^{ème} MERCREDI de chaque mois à 14 h

Salles des fêtes et de convivialité

12/01/2022	Stéphane FAUNY
09/02/2022	Philippe RENAULT
09/03/2022	Yannick-SOURDIN
13/04/2022	Stéphane FAUNY
11/05/2022	Philippe RENAULT
08/06/2022	Yannick-SOURDIN
14/09/2022	Thierry SIMON
12/10/2022	Stéphane FAUNY
09/11/2022	Philippe RENAULT
14/12/2022	Yannick-SOURDIN

CONCOURS DE BELOTE

(inscriptions à partir de 13h15 - début du concours à 14h)

Salle des fêtes

MERCREDI 23 FÉVRIER 2022
MERCREDI 27 AVRIL 2022

MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022
MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022

VOYAGE

Date à déterminer : Séjour au Pays de Caux de 2 ou 3 jours

Contacts du Club de l'Amitié de Bacilly :

Tél : 06 26 74 09 34 (René HIBON, Co-Président)
Tél : 02 33 58 24 38 (répondeur Francine GUILLOUET, Trésorière)

Adhésion individuelle annuelle 2022 : 14 €



Tri des déchets

A compter du 1er janvier 2022, les consignes de tri des déchets vont être identiques sur tout le territoire de la communauté d'Agglomération Mont Saint Michel Normandie comme vous pouvez le lire dans le magazine « infos déchets » n°3 ci-joint.

Une étude préalable d'optimisation de la collecte va être réalisée en 2023. Deux modes de collecte sont proposées :

- le ramassage en porte à porte des ordures ménagères et du tri sélectif,
- l'apport volontaire aux containers avec des points de collectes dans la commune.

La Communauté d'Agglomération a demandé aux communes de choisir l'un des 2 modes de collecte. Lors du conseil municipal du 28 mai 2021, les élus ont décidé de maintenir le mode de ramassage actuel.

Le mardi 23 novembre, des visites du centre de tri à Villedieu les Poêles et du centre d'enfouissement à Saint Laurent de Cuves étaient organisées par la Communauté de Communes.

Il est important de trier ses déchets et plus particulièrement les batteries des téléphones, jouets d'enfant.... car en les mettant dans les containers vous faites courir des risques au personnel des centres de tri et déclencher des incendies dans ces centres. Ces matériaux sont à déposer à la déchetterie.

La commune dépend de la déchetterie de Montviron :

Ouverte les lundis, mercredis, vendredis et samedis

Du 1er mars au 31 octobre : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Du 1er novembre au 28 février : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

La carte d'accès est à retirer directement à la déchetterie avec un justificatif de domicile.

Tél. : 02 33 48 43 85



Terrain de foot

Le terrain est situé à l'Hôtellerie sur la route en direction de la Butte es Gros. Il a été prêté aux clubs voisins US Avranches et US Jullouville-Sartilly et n'est plus utilisé depuis 3-4 ans.

C'est pourquoi, nous engageons une réflexion sur le devenir de ce terrain et nous avons besoin de vos idées et de votre avis.

Une réunion des élus a été organisée sur le site le samedi 13 novembre afin d'effectuer un état des lieux et d'échanger les idées.

Il est classé dans le Plan Local d'Urbanisme comme terrain de loisirs–aire de jeux. De ce fait, il n'est pas constructible et la transformation de ce terrain est limitée à des activités de loisirs.

La superficie totale est d'environ 8 500 m² comprenant un terrain de football et le bâtiment pour les vestiaires et la buvette soit environ 60 m². Ce terrain a toujours été entretenu et il dispose de l'eau et de l'électricité.

Nos suggestions :

1. Maintenir un petit terrain football sur la largeur
2. Proposer des petites parcelles pour créer des jardins familiaux avec cabanes de rangement
3. Créer un terrain de pétanque en complément de celui qui se trouve dans le bourg
4. Disposer quelques tables de pique-nique
5. Transformer les vestiaires en petite salle pour les associations

Faites nous part de vos autres suggestions.



Coupon réponse

A déposer à la mairie pour le 1^{er} Février 2022, dans la boîte de la mairie, ou par mail à mairie.bacilly@orange.fr

Quelles suggestions vous intéressent (plusieurs réponses possibles) ?

- 1 2 3 4 5

Quelles sont vos idées ?

.....
.....
.....
.....

Les artisans et commerçants de Bacilly

Alimentation



Richard BOUSSION
Bar Alimentation et
dépôt de pain – Point poste
« Le Bacillais » 1 rue de
l’Ancienne Gare

Bien être



Lucile GEORGES
Massage Sensitif
1 Rue de Bredonne

Séverine GUILLAUME
Coiffure
10 rue de Montgermont



Construction, bâtiment, bois, habitat



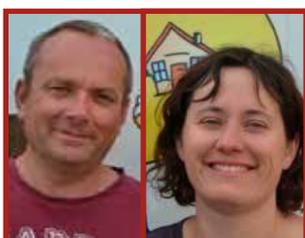
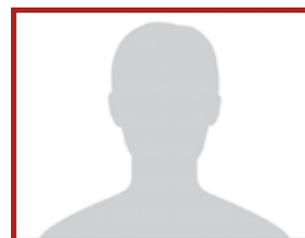
François LEFILLATRE
Carreleur
2 La Vauverderie

Yves MENARD
Couvreur
3 l’Hôtellerie



Basile HELIOT
Ebéniste
9 Rue de l’Ancienne Gare

William ABITBOL
Menuiserie, isolation, parquet
13 Rue Saint Gratien



**Stéphane et Aurélie
JOSSEAUME**
Electricité Générale
1 Chanterre

**Philippe et Sylvie
RENOUF**
Electricité générale
17 La Chauvinière



Jean Yves LETORREC
Electricité, Isolation,
Cloison sèche
14 L’Hôtellerie

MAINELEC
Electricité générale,
dépannage, maintenance
industrielle
2 La Davière





**Sébastien LHULLIER
et Richard YONNET**

Plomberie, électricité
« Plomb elec »
1 Le Manoir Vivier

Hélène BREGEON

Peinture et
rénovation
« L'atelier HB »
3 Le Manoir du Vivier



Terrassement

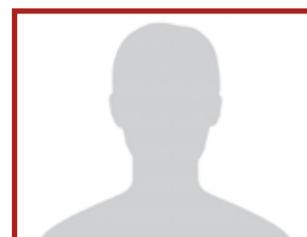


LEMENAGER TP

Terrassement
3 La Pitière

Stéphane SALLIOT

Terrassement
1 La Hérangerie



Entretien et réparation



Arnaud FAZILLEAU

Nettoyage de tout type
de véhicule
13 Le Hamel

Didier GAUTIER

Mécanique
Carrosserie
4 la Vauverderie



Bertrand MARQUER

Matériel Agricole
7 rue de l'Ancienne Gare

Electroménagers



Yves MOUBECHÉ

Electroménager
(vente, dépannage)
2 Le Noyer

Salon de toilettage mobile



L'anima Mobile

Toilettage, éducation
canine, garde
d'animaux...
1 l'Enfer

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette liste d'artisans et commerçants de Bacilly, il peut contenir des erreurs qui ne sauraient engager la responsabilité de la Mairie de Bacilly. Pour figurer dans cette rubrique, vous devez être inscrits au registre de la Chambre du Commerce et de l'Industrie.



URBANISME



Démarches d'urbanisme en ligne

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte des dossiers. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera également aux demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée. Et toujours... Les services de votre commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier !

Par ailleurs, nous vous invitons uniquement à partir du 1er janvier 2022 de vous rendre à l'adresse suivante
<https://gnau12.operis.fr/baiemontsaintmichel/gnau/#/>

Il s'agit du lien qui permettra aux pétitionnaires de se connecter et de déposer leurs actes en ligne.

Nous vous suggérons également un lien vers deux vidéos du Ministère de la transition écologique
<https://www.ecologie.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations>

Nous rappelons cependant qu'un pétitionnaire n'a aucune obligation de déposer sa demande de document d'urbanisme au format dématérialisé. Il pourra toujours déposer un dossier papier.

Renseignements utiles

Cabinet d'infirmière :

Mme Barreau : Rue de l'ancienne Gare

(auprès de l'école maternelle) - 02.33.70.80.62

Permanence de 8h30 à 9h00 du lundi au vendredi et sur rendez-vous.

Ostéopathe :

Audrey Indermuhle

2 Les Landelles - BACILLY

Tél. 02 33 89 76 50

Psychologue :

Grégoire Rodembourg

2 Les Landelles - BACILLY

Tél. 02 33 49 70 45

Le Bacillais :

Epicerie, bar, dépôt de pain et relais poste

- de 7h30 à 20h00 les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis
- de 7h30 à 13h00 les dimanches et jours fériés

La bibliothèque :

Les bénévoles vous accueillent :

- Hors vacances scolaires
le lundi de 16h30 à 18h00,
le mercredi de 14h30 à 17h00
le samedi de 10h00 à 12h00
- Vacances scolaires
le samedi de 10h00 à 12h00